



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PREFET

Grenoble, le 09 mai 2012

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale

Pôle réglementation et métiers du sport

Déclaration Educateurs et Etablissements d'APS

**LES ACCOMPAGNATEURS NATURE ET
PATRIMOINE
554 Chemin De Prenay
38250 LANS EN VERCORS**

Dossier suivi par Michel BRUCHON
☎ 04 57 38 65 15
michel.bruchon@isere.gouv.fr
Réf rappeler : 2012- /EAPS/VB/MB

Monsieur,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles L.322-3; R. 322-1 et A.322-1 et suivants du code du sport.

Celle-ci a été enregistrée

- le 26/04/2012,
- D.D.C.S. ISERE,
- sous le numéro 03807ET2664,
- pour les activités : Randonnée pedestre, Course d'orientation, Montagne-escalade,
- pour les éducateurs :
OLIVIER Hugues, carte pro n°3891ED0042 valide jusqu'au 29/05/2016
MEYTRAS Francois, carte pro n°3898ED3605 valide jusqu'au 31/10/2012
MARET Philippe, carte pro n°3896ED1797 valide jusqu'au 09/10/2016
ASTIER Herve, carte pro n°3806ED9921 valide jusqu'au 22/04/2017

Je vous rappelle que vous devez tenir informé mes services de tout changement qui pourrait intervenir au sein de votre établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/ le Préfet et par subdélégation
L' Inspecteur Chef de Pôle
Vincent BOBO